



Plan de l'Accessibilité dans le Parc Disneyland



BENVENUE À DISNEYLAND® PARIS

Rêves d'enfant et aventures, paradis joyeux et spectacles merveilleux, Hôtel Disney® à thèmes et boutiques somptueuses ... Il y a des centaines de raisons de venir passer un moment inoubliable en famille ou entre amis à Disneyland® Paris. Nous mettons tout en œuvre pour vous permettre de découvrir la magie, l'émotion et l'aventure. Ce guide, dont l'objectif est de vous donner une vue d'ensemble de l'accessibilité de nos Parcs Disney®, vous aidera à organiser votre visite. Il contient des renseignements sur les aménagements et les services destinés aux visiteurs en situation de handicap et / ou ayant des besoins spécifiques. Vous pourrez ainsi préparer votre séjour, attraction par attraction, chacune étant détaillée par des pictogrammes / icônes légendés.

MODALITÉS D'ACCÈS

ATTRACTIONS

Elles peuvent varier selon les attractions : Les Cast Members (*employés Disney*) peuvent vous refuser l'accès à l'attraction si la configuration du siège ou votre morphologie ne permettent pas de vous maintenir en toute sécurité dans le véhicule de l'attraction.

Certaines attractions sont soumises à des restrictions physiques - se reporter au pictogramme : L'accessibilité des attractions peut être modifiée sans préavis. Chaque visiteur doit prendre connaissance des avertissements et consignes affichés aux accès dédiés des attractions, dans le Plan de l'Accessibilité ou auprès des Cast Members.

- Pour des raisons de sécurité certaines de nos attractions n'acceptent qu'une seule personne en situation de handicap à la fois :
- visiteurs à mobilité réduite,
 - visiteurs à déficience visuelle (*non-voyant*),
 - visiteurs à déficience psychique,
 - visiteurs artistes, troubles du comportement,
 - visiteurs à déficience mentale.

Afin de faciliter votre séjour, en cas de multiplicité de demandes prioritaires sur une attraction avec une capacité restreinte, un système de réservation a été mis en place.

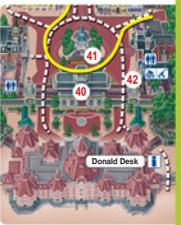
PARADES ET SPECTACLES NOCTURNES

Vous pouvez admirer nos parades et spectacles dans des emplacements réservés pour les visiteurs ayant des besoins spécifiques. Cet espace a une capacité restreinte, veuillez vous présenter à un Cast Member pour y avoir accès.

INFORMATIONS PRATIQUES

OÙ S'INFORMER ?

Parc Disneyland® :
• Donald Desk,
• City Hall.
Parc Walt Disney Studios® :
• Studio Services.



À VOTRE DISPOSITION

- Le plan des 2 Parcs Disney®
- Le programme des activités comprenant les horaires des spectacles des parades et des rencontres avec les Personnages Disney
- Un service de réservation dans l'un de nos nombreux restaurants
- Des dépliant d'information
- Le Plan de l'Accessibilité des attractions dans les Parcs Disney
- Les cartes pour faciliter l'accès aux attractions.

Nos équipes sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Ils vous remettront une carte d'accès et vous conseilleront sur les attractions qui vous sont accessibles selon votre handicap ou selon vos besoins spécifiques.

Nous vous encourageons à prendre pleinement connaissance de la nature des différentes attractions pour mieux les appréhender, certaines pouvant avoir un caractère effrayant (consulter les tableaux des attractions à l'intérieur du plan).

PARCOURS FACILE

QU'EST-CE QUE LE PARCOURS FACILE ?

Un cheminement adapté, pratique et sécurisé, afin de vous permettre un meilleur accès aux Parcs Disney®.

POURQUOI ?

Pour guider les personnes en situation de handicap à travers les Parcs Disney® de la façon la plus simple.

COMMENT ?

Localisez votre emplacement sur le plan et celui de votre prochaine destination. Suivez le cheminement en pointillé sur le plan; il vous y mènera aisément.



CARTES D'ACCÈS AUX ATTRACTIONS

Il existe 2 types de cartes délivrées par Disneyland® Paris :

- la **carte de priorité**, pour un accès spécifique et prioritaire mais non immédiat selon l'affluence,
- la **carte de facilité**, pour bénéficier d'un accès facilité, mais non prioritaire et non immédiat dans les files d'attente.

Il y figure les informations que vous nous communiquez. Basées sur l'exactitude de ces informations, elles déterminent les restrictions d'accès éventuelles et vos conditions de sécurité et celles de votre (vos) accompagnateur(s). Disneyland Paris décline toute responsabilité en cas d'informations erronées de votre part lors de l'établissement des cartes d'accès. Elles restent la propriété de Disneyland Paris et pourront vous être retirées en cas de fraude. Ces cartes sont strictement personnelles et un justificatif d'identité pourra vous être demandé.

CARTES D'ACCÈS FACILITÉ

POUR QUI ?

- Les personnes ayant des maladies invalidantes ou un problème médical temporaire. (*Pour lesquelles il n'y a pas de reconnaissance administrative du handicap*)
- Les femmes enceintes.

POUR QUELLES ATTRACTIONS ?

- Pour toutes les attractions sur l'ensemble des Parcs Disney®
- Un système de réservation est mis en place pour vous et vos accompagnateurs
- Présentez votre carte au Cast Member à l'entrée de l'attraction, il vous donnera un horaire de rendez-vous. Vous pourrez prendre un deuxième rendez-vous lorsque le premier sera écoulé et ainsi de suite.

JUSTIFICATIF REQUIS

Un certificat médical :
• original,
• en français ou en anglais,
• signé et tamponné du médecin, ou du docteur en médecine,
• daté de moins de 3 mois attestant de la maladie invalidante, du handicap temporaire (*ex : port d'un plâtre*) ou de la grossesse.

ACCOMPAGNATEURS

• **4 personnes maximum.**
Si le titulaire de la carte ne fait pas l'attraction, les accompagnateurs devront emprunter la file d'attente classique.

CARTES D'ACCÈS PRIORITAIRE

POUR QUI ?

- Les personnes en situation de handicap (pour lesquelles il y a une reconnaissance administrative du handicap).

POUR QUELLES ATTRACTIONS ?

- Pour toutes les attractions et photolocations sur l'ensemble des Parcs Disney®
- En cas de multiplicité de demandes prioritaires sur une attraction avec une capacité restreinte, un système de réservation a été mis en place pour vous faciliter le séjour.

JUSTIFICATIFS REQUIS

POUR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS :

- Carte d'invalidité,
- Carte de priorité,
- Carte de station debout pénible,
- Carte d'invalidité de guerre,
- Carte de stationnement européen.

POUR LES NON-RÉSIDENTS EN FRANCE :

- Carte d'invalidité,
- Carte de stationnement européen,
- Documents officiels de votre pays,
- Un certificat médical :
 - original,
 - en français ou en anglais,
 - signé et tamponné du médecin, ou du docteur en médecine,
 - daté de moins de 3 mois attestant du handicap.

ACCOMPAGNATEURS

• **4 personnes maximum.**
Si l'entrée des Parcs Disney® à la boutique Stroller & Wheelchair Rentals. Nous ne pouvons pas vous assurer une réservation de fauteuil à l'avance. Les Cast Members ne sont pas autorisés à vous escorter dans les Parcs Disney®.

Dont 1 adulte majeur valide (de plus de 18 ans) en capacité de vous aider, pour les personnes :

- à mobilité réduite,
 - à déficience visuelle,
 - à déficiences psychique*, mentale*,
 - autistes ou ayant des troubles du comportement*.
- *Certaines attractions peuvent accepter plusieurs personnes en situation de handicap avec un seul accompagnateur. Pour des raisons de sécurité, d'autres n'acceptent qu'une seule personne en situation de handicap à la fois. Voir détails par attraction.

L'accompagnateur s'engage à assurer pleinement son rôle lors de la visite sur les Parcs Disney :

- suivre les consignes d'embarquement indiquées par le Cast Member de l'attraction,
- accompagner la personne en situation de handicap dans l'attraction,
- aider au transfert, à l'embarquement et au débarquement,
- aider à évacuer,
- passer les messages et les consignes de sécurité, écrits ou oraux diffusés par Disneyland® Paris,
- être en capacité de rassurer,
- assister la personne en situation de handicap à choisir les attractions adaptées pour elle.

ASTUCE ! Gratuité accompagnateur sur présentation d'un justificatif, sur les billets d'entrée aux Parcs Disney, hors forfait séjour.

ÉPILEPSIE ET PHOTOSENSIBILITE

Certaines attractions peuvent gêner/déranger les personnes sujettes aux crises d'épilepsie. N'hésitez pas à vous renseigner à Donald Desk ou City Hall dans le Parc Disneyland® ainsi qu'à Studio Services dans le Parc Walt Disney Studios®.

Pour les personnes souffrant de photosensibilité, nous vous conseillons de prendre l'avis de votre médecin traitant avant toute visite à Disneyland Paris.

Les effets spéciaux lumineux et visuels sont très nombreux sur notre site :

- lumières stroboscopiques,
- lumières pulsées,
- éclairages extérieurs de bâtiments (*tels que des effets stroboscopiques intégrés dans les enseignes extérieures*),
- éclairages de discothèques (*tels que les boules à facettes, lumières clignotantes et rotatives de piste de danse*),
- différents effets utilisés dans les attractions et les spectacles (*production d'éclairs ou d'explosions*).

CHIEN GUIDE ET D'ASSISTANCE

Les chiens-guides et d'assistance sont les bienvenus :

- sur l'ensemble du site,
- dans certaines attractions mentionnées plus loin dans ce plan.

Ils ont la possibilité d'utiliser les espaces verts. Nous vous conseillons également d'apporter un bol afin que votre chien puisse se désaltérer au cours de la journée.

Veuillez noter que les Cast Members ne sont pas autorisés à garder votre chien. Si vous souhaitez faire une attraction où le chien n'est pas admis, ce dernier doit être sous la responsabilité d'un de vos accompagnateurs.

ASTUCE ! Si vous préférez visiter les Parcs Disney sans votre chien-guide ou d'assistance, vous pouvez bénéficier de la gratuité du Point Accueil Animaux pour la journée (sur présentation du certificat national d'identification et du carnet de santé de vaccination à jour).

BOUTIQUES ET RESTAURANTS

Nos restaurants et boutiques sont pourvus de caisses adaptées auxquelles vous êtes prioritaire. Manifestez-vous auprès d'un Cast Member.

Astuce ! Ce symbole vous guide vers les caisses munies de boucles magnétiques.

LOCATION DE POUSETTES ET DE FAUTEUILS ROULANTS

Parrainé par Hertz
Des fauteuils roulants manuels ainsi que des poussettes sont en location (selon disponibilités).

OÙ LES TROUVER ?

À l'entrée des Parcs Disney® à la boutique Stroller & Wheelchair Rentals. Nous ne pouvons pas vous assurer une réservation de fauteuil à l'avance. Les Cast Members ne sont pas autorisés à vous escorter dans les Parcs Disney®.

TARIFS

Le tarif journalier : 15€
Caution : 50€ par chèque ou empreinte de carte de crédit (*tarifs sujets à modifications*).

ASTUCE ! Gratuité de la location des fauteuils pour les détenteurs de Passeport Annual Dream (caution requise).

PREMIERS SOINS ET BESOINS SPÉCIFIQUES (First Aid)

Un centre de premiers soins est à votre disposition dans les deux Parcs Disney®. Le personnel de ces centres est qualifié et équipé pour prodiguer les soins nécessaires **uniquement en cas d'urgence**.

Si vous devez conserver au froid des médicaments, vous pouvez les déposer dans ces centres. Tout matériel médical ne peut faire l'objet d'une réservation par Disneyland® Paris.

RESORT DISNEYLAND® PARIS

- ### Hôtels Disney®
- ① Disneyland® Hotel
 - ② Disney's Hotel New York®
 - ③ Disney's Newport Bay Club®
 - ④ Disney's Sequoia Lodge®
 - ⑤ Disney's Hotel Santa Fe®
 - ⑥ Disney's Hotel Cheyenne®
 - ⑦ Disney's Davy Crockett Ranch

- ### Hôtels Partenaires
- ⑧ Radisson Blu Hotel
 - ⑨ Hôtel l'Elysée Val d'Europe
 - ⑩ Adagio Marnes-la-Vallée Val d'Europe
 - ⑪ Vienna House Dream Castel Hotel
 - ⑫ Vienna House Magic Circus Hotel
 - ⑬ Algonquin's Explorers Hotel
 - ⑭ Hôtel Kyriad
 - ⑮ B&B Hôtel

Services & Activités

- ① Office de tourisme Île-de-France



Le plan n'est pas à l'échelle



OÙ S'INFORMER ?

- ☎ Par téléphone : France : +33 (0)1 60 30 30 30
Réservation groupes : +33 (0)1 60 30 30 00
Belgique francophone : 078 15 60 21 (*tarif d'un appel local*)
Suisse francophone : 044 430 39 93

👤 Auprès de votre agent de voyages

🌐 DisneylandParis.com

📍 À la conciergerie de votre Hôtel Disney®

Version 5 - juin 2016



